

Compte-rendu du conseil de l'école doctorale de mathématiques et informatique du lundi 9 janvier 2006, 14h00

Étaient présents : Antoine Bourgeade, Achille Braquelaire, Charles-Henri Bruneau, Thierry Colin, Serge Dulucq, Pierre Fortin, Matthieu Gendulphe, Sébastien Manneville, Guy Métivier, Ahmed Sebbar, Eric Sopena, Paul Vigneaux.

Étaient excusés : Franck Barbier, Boas Erez, Yves Métivier, Michel Olivier.

Absents : Rémi Abgrall, Julien Duval, Emmanuel Kowalski.

1. Demande d'accréditation 2007-2010

Éric Sopena fait une rapide présentation du dossier de demande d'accréditation de l'école pour la période 2007-2010. Ce dossier doit être transmis au ministère, via l'application SIREDO, pour fin janvier.

Le dossier comprend notamment différentes statistiques sur la période écoulée, qui sont commentées par les membres du Conseil.

Quelques points significatifs du dossier :

- Demande de co-accréditation Bordeaux 1 (établissement principal) et Bordeaux 2 (établissement secondaire).
- Présence de trois établissements partenaires (voir point 2).
- Modification de la composition du Conseil Scientifique et Pédagogique (voir point 3).
- Rapport d'étape annuel : Éric Sopena propose que chaque doctorant rédige chaque d'année (en mai ou juin) un rapport d'étape décrivant le travail réalisé durant l'année (directions de recherche, publications réalisées ou soumises, missions effectuées, formations suivies, projet professionnel, ...). Ce rapport aurait pour principaux objectifs d'une part de veiller au bon déroulement de la thèse (qui est l'une des missions de l'école) et d'autre part d'amener le doctorant à faire régulièrement le point sur son travail et à réfléchir à son projet professionnel.
Une discussion s'engage à ce sujet entre les membres du Conseil. Il en ressort que cette proposition est favorablement accueillie mais que le rapport en question devrait rester « court » (1 à 2 pages par exemple). Éric Sopena proposera un canevas pour ce rapport.
- Collaborations internationales : l'école souhaite développer cet aspect, notamment en formalisant certains partenariats sous forme de conventions (des contacts sont actuellement assez avancés avec les Pays-Bas et le Mexique). Ceci devrait notamment permettre à des doctorants de réaliser des thèses en co-tutelle ou d'effectuer des séjours de courte ou moyenne durée à l'étranger en bénéficiant d'aides financières.
- Communication : l'école souhaite (et doit) développer sa politique de communication, tant en interne qu'en externe (site web, affiches, plaquettes, lettre trimestrielle, annuaire des anciens, etc.).
Pierre Fortin signale que l'AFODIB réfléchit actuellement à la mise en place d'outils permettant la constitution d'un annuaire des anciens doctorants en Informatique.
- Budget : le budget actuel ne permet pas de mener l'ensemble des actions souhaitées (le poste « missions des doctorants » est par exemple notoirement insuffisant). Le dossier fait état d'une demande de dotation annuelle de 53 500 € (contre environ 18 500 € actuellement).

La version définitive du dossier sera communiquée aux membres du Conseil.

2. Établissements partenaires

Conformément aux démarches entreprises précédemment par Thierry Colin, Éric Sopena propose que l'école soit associée à trois établissements partenaires : le CEA-CESTA, l'ENSEIRB et l'INRIA.

Cela nécessite la signature d'une convention entre l'école et chacun de ses partenaires. Le projet de convention avec l'INRIA, qui avait été examiné lors d'un précédent conseil, a été remanié en limitant sa portée au cadre de l'école doctorale. Sa signature devrait intervenir prochainement.

3. Composition du conseil

Les textes fixent à 24 le nombre maximum de membres du Conseil Scientifique et Pédagogique de l'école qui doit par ailleurs comprendre 1/3 de membres extérieurs.

Éric Sopena propose que le conseil soit composé des membres suivants : le directeur de l'école, les deux directeurs des UFR Mathématiques et Informatique de Bordeaux 1 et Sciences et Modélisation de Bordeaux 2, les directeurs des deux laboratoires d'accueil (IMB et LaBRI), les deux responsables de formation doctorale (mathématiques et informatique), les trois responsables des masters recherche (mathématiques, mathématiques appliquées et informatique), trois étudiants, un représentant de chacun des trois établissements partenaires et 8 personnalités extérieures.

Cette composition amène à un Conseil de 24 membres. Il est donc proposé que le correspondant du CIES au sein de l'UFR MI et que les chargés de mission de l'école soient invités permanents de ce Conseil.

4. Clôture budgétaire 2005

Le budget 2005 fait apparaître un reliquat de 34,87 € (21 747,12 € dépensés pour 21 781,99 € de recettes).

5. Budget 2006

La dotation (quadriennal) pour 2006 s'élève à 18 579 € (des recettes supplémentaires pourraient arriver en cours d'exercice (Éditions Cassini, partenariat avec l'INRIA, ...)).

Le budget prévisionnel a été établi sur la base de la dotation. Le poste le plus conséquent reste les missions des doctorants, pour un montant de 9 000 €. Sur l'exercice précédent, environ 13 500 € ont été consacrés à ce poste.

Éric Sopena précise qu'il est nécessaire, lors de l'établissement du prévisionnel, d'allouer un montant aux différents postes (au cas où des dépenses s'avèreraient nécessaires), mais que les sommes non dépensées peuvent être réaffectées aux autres postes (en particulier au poste missions).

6. Politique de demandes de bourses 2006

Le dossier pour les demandes d'allocations ministérielles doit être préparé pour fin mars / début avril. Les propositions de sujets de thèses (au format texte) seront prochainement collectées auprès des laboratoires, via les responsables de formation doctorale.

7. Monitorat en Entreprise

L'école souhaite mettre en place le monitorat en entreprise dès la rentrée prochaine (ce dispositif concerne les doctorants bénéficiant d'une allocation de recherche mais non d'un monitorat de l'enseignement supérieur).

D'ici le mois de juin, Éric Sopena souhaite que des contacts soient pris avec quelques entreprises qui seraient intéressées par ce dispositif (coût pour l'entreprise : 300 € par mois pendant 6 mois). Ces contacts pourront être pris par les responsables de formation doctorale, en se basant sur les relations industrielles existant au sein des laboratoires.

8. Questions diverses

Antoine Bourgeade signale que le CEA propose chaque année des stages de niveau master 2, des thèses de doctorat (financées) et des stages post-doctoraux. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site du CEA (www.cea.fr, rubrique emploi et formation, ou <http://www-instn.cea.fr/>, rubrique formation par la recherche). Les dossiers de candidature doivent être déposés en janvier pour un démarrage à la rentrée universitaire suivante. Éric Sopena propose que ces informations soient communiquées aux étudiants des différents masters recherche.

La séance est levée à 15h30.